

PERMANENCES 2012

DECHETS VERTS SAINT SULPICE LE VERDON

Les permanences commenceront le mardi 10 avril (17h/18h) puis elles se poursuivront tous les lundis où il y a collecte de conteneurs et de sacs jaunes de 17h à 18h.

Lieu : dépôt communal, près de la lagune (à côté du terrain de Foot)

Accepté



- déchets de jardin
(pieds de choux, tomates...)
- pelouse
- tailles d'arbres (pas de souches)

Refusé



- déchets domestiques
(épluchures, reste de repas...)
- remblai
- mélanges (ex : pelouse + taille d'arbres...)

RAPPEL : Vous avez droit à 4 accès supplémentaires par an pour l'apport des déchets verts aux déchetteries du Syndicat Mixte Montaignu Rocheservière.